

[Plus tard]

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. La question supplémentaire jugée irrecevable tout à l'heure par Votre Honneur concernait un retrait d'aide, ce qui a causé du chômage pour 90 familles d'une région.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES TRANSPORTS

L'EXTENSION DU GEL DES TAUX DE TRANSPORT DANS LES PROVINCES MARITIMES

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Transports une question dont je l'ai prévenu. On avait proposé que le gel imposé actuellement aux termes de la loi sur les taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes soit prolongé au-delà du 23 mars. Peut-il nous dire où en est cette affaire? J'aimerais ajouter qu'il s'agirait là d'une mesure provisoire jusqu'à ce que le comité des transports ait pu présenter ses recommandations.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir faire une déclaration à ce sujet bien avant le 23 mars.

TERRE-NEUVE—LA RÉDUCTION DU SERVICE VOYAGEURS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Le ministre songera-t-il aussi à ne pas donner suite à la proposition de la Commission canadienne des transports, qui prévoit une réduction du service voyageurs à Terre-Neuve le 15 avril, tant que le comité des transports n'aura pas présenté son rapport et ses recommandations?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas pouvoir le faire, sauf en cas d'appel. Je ne crois pas qu'il y ait eu d'appel. On en a peut-être appelé au gouverneur en conseil, mais je ne suis pas au courant. Si un appel est fait, le gouverneur en conseil s'en occupera promptement.

M. McGrath: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre doit savoir que l'Assemblée législative de Terre-Neuve a adopté une résolution unanime à ce sujet. On peut sûrement considérer cela comme un appel.

LES POSTES

LE REMPLACEMENT DU MINISTRE DES POSTES

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, je m'étais

proposé de poser une question complémentaire à la suite de celle du député de Winnipeg-Nord-Centre. J'ai changé d'idée et je l'adresserai maintenant au premier ministre. Or, comme le ministre des Postes a nié avoir employé des méthodes de la Gestapo...

Des voix: Honte!

M. MacInnis: Bande d'idiots.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Que le député pose sa question.

M. MacInnis: Monsieur l'Orateur, un membre de l'opposition a sûrement le droit de citer le ministre qui a fait la déclaration originale.

Des voix: Bravo!

M. MacInnis: Comme le ministre des Postes a nié avoir employé des méthodes de la Gestapo et comme un membre de son propre parti l'a pris à partie hier soir, le premier ministre songe-t-il à le remplacer aussitôt que possible?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Je doute beaucoup qu'une telle question soit conforme au Règlement.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, la question était loyale.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: Silence, s'il vous plaît.

M. MacInnis: Merci, monsieur l'Orateur. Comme un des siens a pris à partie le ministre des Postes, par respect pour l'ordre et l'éthique, le premier ministre devrait juger l'affaire assez sérieuse pour songer peut-être à le remplacer.

M. l'Orateur: Le député doit supposer qu'on prendra sa requête en considération.

L'AGITATION ÉTUDIANTE

LA CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Elle n'est pas provocante. Il s'agit des difficultés et de la dissension qui se font sentir dans diverses universités canadiennes, situation à laquelle sûrement le premier ministre s'intéresse depuis longtemps sur les plans personnel et professionnel. Le malaise est si répandu que les provinces ne peuvent l'enrayer. Le premier ministre songerait-il à créer une commission royale d'enquête sur la dissension chez